Cette affiche ne devra pas être recouverte avant le jeudi 12 juin 2014

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du Val-de-Marne | Préfecture de l'Essonne | Préfecture de Seine-et-Marne

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIF AU PROJET DE CLASSEMENT EN FORET DE PROTECTION DES MASSIFS DE L'ARC BOISE DU VAL-DE-MARNE

Il sera procédé à une enquête publique relative au projet de classement en forêt de protection des massifs de l'Arc Boisé du Val-de-Marne sur les départements du Val-de-Marne, de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, conformément aux articles L.141-1 et suivants à R.141-1 et suivants du code forestier.

L'enquête publique se déroulera **du lundi 28 avril 2014 au mercredi 11 juin 2014 inclus.**

Cette opération concerne les communes réparties sur les départements du Val-de-Marne, de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.

Un dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public pendant la durée de l'enquête dans les mairies ou annexes suivantes (dites lieux d'enquête) :

VAL-DE-MARNE
Boissy-Saint-Léger
Limeil-Brévannes
La Queue-en-Brie
Sucy-en-Brie
Valenton
Villecresnes
Santeny
Marolles-en-Brie
Noiseau

ESSONNE
Yerres
Crosne

SEINE-ET-MARNE
Lésigny
Ozoir-la-Ferrière
Pontault-Combault
Roissy-en-Brie
Servon

Il pourra également être consulté sous forme électronique à l'adresse suivante : driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr

Les personnes intéressées par l'opération pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet, suivant les jours et heures d'ouverture au public des lieux désignés ci-dessus.

Une commission d'enquête a été également désignée afin de recevoir les observations du public. Sa composition est la suivante :

Président :
- **M. Maurice BOUX**, ingénieur du génie rural des eaux et des forêts en retraite.

Membres titulaires :
- M. Jean-Baptiste BOICHOT-GILLES, retraité DDE.
- M. Claude TRUCHOT, ingénieur du génie rural des eaux et des forêts en retraite.
- Mme Eliane GAUTHERON, retraitée DDE.
- M. Paul CARRIOT, retraité de France Télécom.

Membre suppléant :
- Mme Marie Françoise SEVRAIN, consultante en environnement.

En cas d'empêchement de M. Maurice BOUX, la présidence de la commission sera assurée par M. Claude TRUCHOT, membre titulaire de la commission.

Les modalités de permanences des membres de cette commission, pour recevoir ces observations, seront organisées selon le tableau ci-dessous, dans les communes de :

VAL-DE-MARNE

Boissy-Saint-Léger
Lundi 28 avril 2014 9h à 12h
Mercredi 14 mai 2014 14h à 17h

Limeil-Brévannes
Samedi 24 mai 2014 9h à 12h
Mercredi 4 juin 2014 14h à 17h

La Queue-en-Brie
Samedi 10 mai 2014 9h à 12h
Mardi 27 mai 2014 13h30 à 17h

Marolles-en-Brie
Lundi 28 avril 2014 9h à 12h
Samedi 24 mai 2014 9h à 12h

Noiseau
Lundi 28 avril 2014 14h à 17h
Mercredi 11 juin 2014 14h à 17h

Santeny
Mardi 13 mai 2014 16h à 19h
Samedi 17mai 2014 9h à 12h
Jeudi 5 juin 2014 9h à 12h

Sucy-en-Brie
Mercredi 7 mai 2014 11h30 à 14h30
Samedi 31 mai 2014 9h à 12h

Valenton
Jeudi 22 mai 2014 9h à 12h
Samedi 31 mai 2014 9h à 12h

Villecresnes
Mardi 29 avril 2014 14h à 17h
Samedi 17 mai 2014 9h à 12h
Samedi 31 mai 2014 9h à 12h

ESSONNE

Yerres
Lundi 28 avril 2014 14h30 à 17h30
Samedi 17 mai 2014 9h à 12h

Crosne
Mercredi 30 avril 2014 14h à 18h
Mardi 3 juin 2014 9h à 12h

SEINE-ET-MARNE

Lésigny
Lundi 19 mai 2014 14h à 17h
Mardi 3 juin 2014 14h à 18h

Ozoir-la-Ferrière
Vendredi 16 mai 2014 8h30 à 12h
Mercredi 11 juin 2014 15h à 18h

Pontault-Combault
Mardi 29 avril 2014 14h à 17h
Mardi 27 mai 2014 9h à 12h

Roissy-en-Brie
Lundi 28 avril 2014 13h30 à 16h30
Mardi 10 juin 2014 9h à 12h

Servon
Samedi 17 mai 2014 9h à 12h
Jeudi 5 juin 2014 14h à 17h

Toutes les personnes intéressées par l'opération pourront également adresser leurs remarques par courrier au siège de la commission d'enquête à l'attention du président, M. Maurice BOUX, à l'adresse suivante :

Préfecture du Val-de-Marne 21-29 avenue du général De Gaulle - 94028 CRETEIL cedex

ainsi que par messagerie à l'adresse suivante : arc-boise.draaf.ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Une copie du rapport relatif à cette enquête publique, dans lequel la commission d'enquête aura énoncé ses conclusions motivées, sera déposée dans les mairies désignées comme lieux d'enquête (voir liste en haut) pour y être tenue à la disposition du public pendant un an. Toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus.

Imprimé par nos soins n° EP 14-044
http://enq-pub.com/ep?EP14044
Publilegal - 23 rue des Jeûneurs 75002 PARIS - Tél. 01.42.96.96.55 - enquete-publique@publilegal.fr